Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260605-20260106-DE

CÔTES D'ARMOR
saint servais

Extrait du registre de délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six, le cinq juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de SAINT-SERVAIS, dûment convoqué par le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame BILLAUX Béatrice, Maire.

Présents : Béatrice BILLAUX, Christian COAIL, Laëtitia LE LOSTEC, David LE ROUX, Gwenola COÏC, Ugo TEXIER, Marina DOLO, Victoria QUEFFELEC, Candice CHARRITTE, Thomas LE BOURDONNEC, Jérôme CRAS

Absents :
Excusés :

Gwenola COÏC a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

N° 2026-06-01

Désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs le 27 septembre 2026

Madame la Maire rappelle à l'assemblée l'arrêté préfectoral en date du 20 mai 2026 fixant pour chaque commune le nombre de délégués et de suppléants à élire ainsi que le mode de scrutin applicable dans la perspective des élections sénatoriales du 27 septembre 2026.
Ainsi, il y a lieu d'élire 1 délégué titulaire et 3 délégués suppléants.

ELECTION DU DELEGUE:

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 1
- Suffrages exprimés : 10

Ont obtenu :
Béatrice BILLAUX : 10 voix (dix voix)

Mme Béatrice BILLAUX a été proclamée élue au premier tour et a déclaré accepter le mandat

ELECTION DES SUPPLEANTS :

Chaque conseiller municipal, après appel de son nom, a remis son bulletin de vote fermé sur papier blanc.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :
- Nombre de bulletins : 11
- Bulletins blancs ou nuls : 1

Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212203285-20260605-20260106-DE

- Suffrages exprimés : 10

Ont obtenu :
M. David LE ROUX : 10 voix (dix voix)
Mme Laëtitia LE LOSTEC : 10 voix (dix voix)
Mme Gwenola COÏC : 10 voix (dix voix)

M. David LE ROUX, Mme Laëtitia LE LOSTEC et Mme Gwenola COÏC ont été proclamés élus au premier tour et ont déclaré accepter le mandat

Le Procès-Verbal des élections de la désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs le 27 septembre 2026 établi en deux exemplaires a été déclaré clos à heures minutes et signé par le Maire, les autres membres du bureau et le secrétaire.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
B. BILLAUX